L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX No 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI MATIN, 29 FEVRIER.

Législature de la Louisiane.

Lundi, 28 février 1876.

SÉNAT.

Le Sénat se réunit à 10 heures du matin. Il siége immédiatement à huis clos, après quoi Mr. Grover présente un mémoire de citoyens de la Nouvelle-Orléans demandant l'adoption du bill du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Pacifique—mémoire, dit-il, qui est signé de personnes possédant soixante millions de piastres.—Un membre propose que le bill soit pris en considération; sa motion est repoussée.

Le Sénat siége encore à huis clos.

La séance secrète ayant été levée, Mr. Blunt offre une résolution (des deux Chambres) qui alloue $20,000 pour l'amélioration de la rivière aux Cannes.

M. Robertson présente la résolution suivante:

Attendu que le gouverneur de l'Etat a lancé une proclamation datée du 25 février 1876 et convoquant une session extraordinaire du Sénat à partir de l'expiration de la session de l'Assemblée générale;

Attendu qu'il n'a que le pouvoir (accordé par l'article 64 de la Constitution) de convoquer l'Assemblée générale dans des circonstances extraordinaires;

Attendu qu'une chambre de l'assemblée générale ne constitue pas à elle seule l'assemblée générale, d'après la Constitution, et que la proclamation est usurpatrice et inconstitutionnelle;

Il est résolu que le Sénat n'obéira pas à la proclamation car elle viole les prérogatives de l'assemblée générale et mérite la condamnation du Sénat.

Mr Robertson dit que la Chambre n'a pas l'intention de faire une révolution; il espère que le Sénat agira comme elle et se conformera à la loi. Une motion de déposer la résolution sur le bureau est adoptée. Mr Burch demande qu'elle ne figure pas dans le compte-rendu de la séance et après un discours de Mr White, le Sénat, par un vote de parti, adopte la motion de Mr Burch.

Le bill du chemin de fer de la Nlle Orléans et du Pacifique est appelé. La motion de l'adopter à la seconde lecture est rejetée par un vote de 18 contre 17. Le Sénat repousse par un vote de 21 contre 14, une motion de Mr Robertson qui voulait que le vote fut reconsidéré.

Le Sénat siége encore à huis clos.

Les portes étant ouvertes, le bill du chemin de fer est pris de nouveau en considération. Mr. Ogden qualifie "d'infâme" la législation à laquelle on a recours à l'égard de ce bill. Mr. Eustis s'oppose au bill parce que, dit-il, il n'y est pas stipulé que le chemin sera construit même après que la taxe aura été prélevée et que le montant en aura été remis aux directeurs. Le peuple, ajoute Mr. Eustis, n'a pas de garanties suffisantes qu'on fera de la somme un usage avantageux, même si les directeurs sont les citoyens respectables. Le bill n'a jamais été lu à la chambre. Tous les amendements offerts sont repoussés. Une motion d'adopter le bill à sa seconde lecture prévaut par un vote de 20 contre 13.

Le bill de la Chambre abolissant la charte de la compagnie de la loterie de la Louisiane est référé au comité judiciaire.

Le bill de la Chambre, autorisant les juris de police de certaines paroisses à soumettre au vote de ces paroisses la question de souscription au chemin de fer de la Nlle-Orléans et du Pacifique, est appelé et, au milieu de la discussion, les portes se ferment de nouveau et une autre séance secrète commence.

A 6 heures, elle est levée et le comité chargé par la Chambre de la mise en accusation du gouverneur se présente à la barre du Sénat et annonce l'*impeachment* de Mr Kellogg.

Le comité s'étant retiré, la résolution suivante est offerte:

"Attendu que la Chambre a mis W. P. Kellogg en accusation, il est résolu que le Sénat se constitue en haute cour, que le juge président de la Cour suprême en soit averti et appelé à présider le tribunal. La résolution est adoptée.

Mr Burch présente une résolution qui nomme un comité de cinq membres qui devront rédiger des réglements pour la gouverne de la cour.

Mr Robertson fait observer au Sénat que Mr Antoine n'est plus son président, qu'il est gouverneur par Mr Kellogg ayant été mis en accusation par la Chambre; qu'il faut procéder à l'élection d'un président. Mr Robertson lit la Constitution et la loi relativement à la question. Le président décide contre Mr Robertson.

Le Sénat se constitue en cour d'*impeachment*; le juge président de la Cour Suprême prête serment entre les mains du juge Taliaferro, qui fait ensuite prêter serment aux sénateurs. MM. Ray, Dibble et Leonard, défenseurs de M. Kellogg, annoncent qu'ils viennent représenter l'accusé. M. Dibble dit que son client est prêt et demande que la séance soit ouverte sur le champ.

Sur motion de Mr Twitchell, le Sénat se constitue en cour d'*impeachment*, et le président est prié d'en avertir le juge-président.

M. Robertson fait encore observer que le lieutenant-gouverneur ne peut pas présider le Sénat, attendu que la mise en accusation du gouverneur et la communication du fait par la Chambre entraînent la suspension du gouverneur; que le lieutenant gouverneur est appelé, dès ce moment, à remplir les fonctions de gouverneur de l'Etat.

Le président décide contre Mr Robertson.

Mr Twitchell fait la motion que le secrétaire annonce à la Chambre que le Sénat est organisé en cour d'*impeachment*, qu'il est prêt à recevoir le comité d'accusateurs de la Chambre et que ce comité est requis de soumettre ses accusations aujourd'hui même, à sept heures du soir. Mr White propose d'entendre les accusations à partir de mercredi, à midi.

M. Twitchell demande que la motion soit déposée sur le bureau. M. White déclare qu'il n'y a pas de réglements pour la gouverne de la cour. Une longue discussion s'engage à ce sujet. M. Robertson soutient que la cour n'a pas adopté de réglements. M. Twitchell demande l'adoption de ceux du Sénat. On demande la lecture des "minutes" qui indiquent que les réglements ont été adoptés. M. Robertson s'écrie que les "minutes" sont inexactes et que la déclaration de l'adoption des réglements est absolument fausse.

Lecture est donnée des réglements M. White se voit refuser le droit de faire enregistrer sa protestation.

M. Robertson réitère son accusation que le procès-verbal du secrétaire est entièrement faux dans son assertion que le réglement a été adopté.

M. White renouvelle sa motion de substituer mercredi à midi au lieu de 7 heures ce soir. M. Twitchell propose encore de déposer la motion sur le bureau.

M. White propose que les portes soient fermées pour la discussion. Rejeté par 14 oui contre 18 non.

La proposition de déposer sa motion est adoptée.

L'appel nominal est demandé sur l'adoption de l'ordre primitif et donne 23 oui contre 9 non.

Le secrétaire commence à exécuter ses instructions. M. Blackburn fait la motion de reconsidérer le vote adoptant le réglement. M. Grover propose comme substitut que la portion du procès-verbal portant que le réglement a été adopté soit effacée. Les deux motions son rejetées.

Le secrétaire revient et annonce qu'il a frappé à la porte de la Chambre des représentants, mais qu'il a trouvé la porte fermée et la Chambre ajournée.

M. Eustis propose qu'en considération de l'ajournement de la Chambre sans que le Sénat l'ait avisé de la nomination d'un bureau de commissaires, on ait reçu les griefs d'accusation, et attendu que la Cour ne sait rien du sujet, aucune résolution tendant à un ordre de condamnation ou d'acquittement ne soit admise.

Rejeté par 20 non contre 8 ouis.

Une motion d'ajourner jusqu'à mercredi faite par M. White est rejetée par 21 contre 8.

Une motion pour suspendre la séance une demi-heure est adoptée.

La séance étant rouverte, le Sénat sur la motion de M. Twitchell, procède à l'élection d'un président *pro tem*. Sont nommés MM. Robertson, Dumont et Anderson. Ce dernier est élu par 25 voix contre 9 données à Robertson et 1 à Dumont. M. Anderson étant au fauteuil, le secrétaire le déclare élu.

Le bill de la Chambre 486 sur les obligations de l'Etat est indéfiniment renvoyé, et pendant la discussion sur le bill autorisant les paroisses à se taxer pour le chemin de fer du Pacifique, le Sénat se reforme en Cour de justice.

L'un des avocats de Kellogg, M. Dibble demande la décharge de son client sous le prétexte que la Chambre a manqué à présenter les accusations.

M. Twitchell fait la motion que, attendu que la Chambre a agi contrairement à la loi en passant la résolution de mise en accusation en lui refusant la permission de paraître devant le comité et en lui refusant les noms des témoins, et que la mise en accusation a été faite dans un esprit de parti et dans un but révolutionnaire et qu'elle est une violation du compromis Wheeler, et attendu que la Chambre a manqué à établir les accusations et s'est ajournée sans présenter les chefs d'accusation, et attendu que la majorité des sénateurs CROIT QUE Wm. P. Kellogg est innocent de tout acte criminel, et attendu qu'aucune accusation spécifique n'a été faite, que la Cour ordonne que l'accusé soit renvoyé.

Pendant l'examen de cette proposition, M. Eustis annonce que les commissaires de la Chambre, MM. Wiltz, Kidd, Young, Koontz et Hall viennent d'entrer.

L'apparition de ces messieurs produit une vive agitation.

Comme substitut à la motion de Mr Twitchell, Mr Eustis propose que les commissaires de la Chambre soient invités à exposer les raisons, s'ils en ont, pour lesquelles un verdict d'acquittement ne serait pas rendu.

Mr Wharton désire savoir si information officielle a été reçue de la présence des commissaires, et le président déclare qu'ils ont été annoncés par Mr Eustis mais qu'il ne considère pas cela comme une information officielle.

Mr Wiltz demande du temps pour présenter les articles d'accusation, donnant pour raison que le comité n'a pas eu le temps de les préparer.

Mr Wharton objecte à ce qu'aucune requête soit présentée jusqu'à ce qu'il soit décidé qu'il y a une commission présente.

Mr Eustis dit qu'il les a annoncés, et Lowell de la Chambre qui paraît avoir beaucoup avancé de son siége et dit, d'un ton excité: "Je veux dire comme membre de la Chambre......" Un ami l'arrête ici et l'emmène pendant que Mr Eustis proteste contre l'interruption.

M. Wiltz demande la lecture des pouvoirs des commissaires, qui sont lus et sont ainsi conçus:

Commissaires de la part de la Chambre des Représentants:

Honorables L. A. Wiltz, John Young, W. B. Koontz, G. L. Hall, E. E. Kidd.

E. D. ESTILETTE,
Président.

M. Wiltz désire connaître quels sont les droits des commissaires d'après le réglement.

Le président l'informe qu'ils ont le même droit que les autres avocats.

M. Wiltz demande une suspension jusqu'à mercredi pour donner aux commissaires le temps d'examiner le réglement, et demande si la Chambre a été avertie de la décision de la Cour ordonnant la présentation des articles à 7 heures.

Le président l'informe de ce qui s'est passé.

M. Wharton demande que les pouvoirs des commissaires soient rejetés comme n'étant pas en forme.

M. Wiltz demande de nouveau du temps pour permettre au comité de s'enquérir de ses privilèges.

M. Wharton s'oppose à toute demande et M. Eustis fait la motion que la requête soit accordée.

Cette motion est déclarée n'être pas en ordre et le substitut de M. Eustis à la motion de M. Twitchell est rejetée par 25 voix contre 9. La motion de M. Twitchell est alors retirée et par 24 voix contre 9 une motion de rejeter les pouvoirs des commissaires est adoptée.

En réponse à une question, M. Wiltz est informé par le président qu'il doit rapporter ce qui a eu lieu.

M. Wiltz réplique: "Alors, monsieur, je proteste contre cette décision outrageante et arbitraire et je rapporterai que ce corps a déchargé un fonctionnaire accusé de crimes et de délits, sans vouloir écouter les témoignages et en refusant de recevoir les preuves".

M. Wiltz se retire alors avec ses collègues.

M. Twitchell représente sa résolution pour décharger l'accusé, et elle est adoptée par 25 voix contre 9—un vote strict de parti.

Les membres conservateurs demandent à être excusés de voter, attendu qu'ils ne peuvent le faire consciencieusement quand il n'y a pas eu de preuves présentées, mais leur requête est rejetée.

M. Eustis, après l'annonce du vote, proteste par le motif qu'on n'a pas donné à la Chambre une heure pour préparer les accusations, que les commissaires n'ont pas été reçus, qu'aucune discussion n'a été permise, qu'aucun ordre d'acquittement n'a jamais été déclaré sans donner à la poursuite la facilité de se faire entendre, sans aucun témoignage, sans aucune discussion ni délibération, et que cette action est de nature à augmenter la perpétration des crimes et délits par les fonctionnaires publics. Il demande que sa protestation soit inscrite au procès-verbal, mais la cour rejette cette demande.

Sur la motion de M. Anderson, le président, au milieu des huées et des cris, déclare Kellogg acquitté.

La Cour alors s'ajourne *sine die*.

Le Sénat reprend sa séance, et après quelques affaires de peu d'importance, il adopte finalement le bill de la Chambre 246, interdisant au Bureau de conversion d'admettre à la conversion aucun des Bons garantis de la compagnie Nes Orleans, Mobile et Chattanooga.

Le bill de la Chambre 340, autorisant la Nlle Orléans à s'imposer une taxe spéciale pour le chemin de fer du Pacifique, après un long débat, est déposé à la troisième lecture et le Sénat s'ajourne à mercredi à neuf heures et demie.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

La Chambre se réunit à dix heures vingt minutes.

M. Matthews propose de reconsidérer le vote par lequel le réglement a été suspendu, samedi, pour permettre de prendre en considération le rapport du comité chargé de l'enquête au sujet de Kellogg. Cette proposition est repoussée par 56 voix contre 40.

L'ordre spécial du jour est ajourné, et M. Wiltz demande la prise en considération du rapport du comité chargé de l'enquête au sujet de Kellogg.

M. Souer demande l'adoption du rapport de la minorité. M. Wiltz en demande le dépôt sur le bureau et sa motion prévaut par 58 voix contre 43.

M. Wiltz demande l'adoption du rapport de la majorité.

M. Levissee prend la parole. Il dit que le mode de procéder relatif à l'*impeachment* n'a pas été observé par la chambre. Il cite l'article 1739 des statuts révisés. Le membre qui a formulé les accusations n'a pas présenté de mémoire; d'une autre part, le membre qui a proposé de nommer le comité d'enquête est en même temps celui qui a formulé les accusations. Il n'a pas présenté de mémoire, et le comité n'a pas fait d'enquête.

Le comité a été nommé en vertu d'une résolution qui lui enjoignait "d'examiner quelles accusations, s'il y en a, ont été portées contre Wm. P. Kellogg." Il n'y a pas eu d'enquête; pas un témoin n'a été examiné; à la première réunion du comité, le chairman avait dans sa poche le rapport de la majorité.

La seule preuve que possède la Chambre consiste en rumeurs, mais de simples bruits prouvent-ils quelque chose? La Chambre doit être saisie des preuves véritables qui servent de base à l'accusation, avant de procéder à l'impeachment. Les conservateurs reprochent aux républicains d'avoir violé le compromis Wheeler en refusant d'abolir le *Returning Board*. Ce refus de leur part ne constitue certainement pas une violation du compromis, car le maintien du *Returning Board* est une condition indispensable à l'existence du parti républicain.

M. Young succède à M. Levissee et félicite la Chambre sur le bon ordre qu'elle a su maintenir dans son sein depuis qu'elle a été saisie de la grave question d'*impeachment*. Tout s'est passé jusqu'à présent de la manière la plus régulière. Il a été nommé un comité pour s'assurer s'il existait des accusations contre le gouverneur et ce comité a fait son rapport. Si les conservateurs avaient voulu procéder d'une manière sommaire, ils auraient pu suivre l'exemple que leur ont donné les républicains eux-mêmes à l'occasion de la mise en accusation du gouverneur Warmoth. L'article 1739, cité par M. Levissee a uniquement trait aux accusations portées par les membres individuellement, et il est étonnant qu'un avocat du talent du préopinant, ait cru y trouver un argument contre la manière de procéder de la Chambre.

La Constitution donne à la Chambre le droit de mise en accusation de son propre chef. Le gouverneur s'est rendu coupable en sa qualité officielle de crimes et de délits prévus par cette Constitution. L'auditeur Clinton a été mis en accusation et le gouverneur aurait dû le suspendre. M. Kellogg n'a pas nommé, comme l'exigeait la loi, une commission pour examiner les livres de l'auditeur. M. Kellogg a destitué le juge Braughn et nommé le juge Steele, sans y être autorisé par la loi qu'il a violée dans ce cas, comme dans bien d'autres. La Constitution reconnaît à la Législature seule le droit de destituer des magistrats. Et parce que la Chambre formule de tels griefs, on accuse les conservateurs de troubler l'ordre public et de susciter la discorde.

M. Lowell déclare que ce sont les conservateurs qui ont pris l'initiative du compromis de Wheeler et M. Young luimême a présenté à la session extraordinaire de 1875 une résolution pour reconnaître le gouvernement actuel. La bonne foi des républicains a été surprise; les conservateurs manquent aujourd'hui à leurs engagements les plus sacrés. Dans l'affaire Clinton, qu'on vient de rappeler, la conduite du gouverneur a été ce qu'elle devait être. La question de savoir s'il aurait dû suspendre l'auditeur, après la mise en accusation de ce dernier, est une question à discuter, une question légale.

M. Wiltz n'aurait rien à dire si l'on n'avait essayé d'exercer une pression déloyale sur les membres de la Chambre. Ces derniers ont de graves devoirs à remplir et une responsabilité à laquelle ils ne sauraient se soustraire. Ils ont prêté serment de défendre la constitution et de faire respecter la loi. Un simple particulier est placé dans une position toute différente, car il n'est pas lié par un serment et n'est tenu à aucune responsabilité. Quant aux accusations dirigées contre Kellogg, elles sont de la nature la plus grave. Il a détourné de leur destination des fonds mis en réserve pour payer l'intérêt de la dette publique. Il le savait, lui-même déclaré inviolables, et il a été pourtant le premier à s'en emparer pour payer la police métropolitaine.

Qu'on examine attentivement le rapport du comité qui a examiné les livres de l'auditeur et du trésorier, et l'on comprendra qu'il est impossible que les représentants de la Louisiane retournent auprès de leurs commettants sans avoir livré à la justice l'homme qui a foulé aux pieds nos lois les plus sacrées. Et parce que nous traduisons un criminel devant le tribunal désigné par la Constitution pour le juger, on nous accuse de chercher à susciter la révolution! Se trouve-t-il dans cette enceinte ou ailleurs quelqu'un qui croie sérieusement que tel soit le cas? Nous a-t-on menacé de désordres lorsque le comité présidé par M. Aldigé a demandé que le trésorier fût destitué? On dit que M. Kellogg aurait dû être admis à se défendre devant le comité et devant la Chambre. Mais le rôle de celle-ci n'est pas de juger. Elle décrète simplement d'accusation, comme le fait, au criminel, un grand jury. Les accusés viennent-ils se défendre devant un grand jury? C'est devant ce tribunal qu'il comparaîtra et il s'y défendra avec tous les moyens que lui accorde la loi.

Le comité d'enquête est remonté presqu'à la source du mal. Laissant de côté les agents subalternes, qui n'étaient que de simples instruments entre les mains du gouverneur, il s'est adressé à celui-ci et lui a demandé compte de ses actes. C'est le chef que le comité a voulu atteindre, l'autorité dirigeante de qui tout émane, l'inspirateur haut placé d'actes criminels et attentatoires à l'ordre public.

M. Dubuclet a dit que dans une entrevue qu'il avait eu à la Douane avec MM. Kellogg, Packard et quelques autres chefs républicains, ceux-ci l'ont pour ainsi dire forcé de consentir au détournement des $50,000 destinés au paiement de l'intérêt de la dette publique. S'il n'y avait pas consenti, on l'eût destitué. Eh bien, Kellogg a osé dire qu'il n'a pas eu d'entrevue à la Douane avec Dubuclet! L'assertion du Trésorier est corroborée par le témoignage d'Antoine Dubuclet, P. F. Herwig et Laurent Auguste. Voilà quatre républicains qui affirment que l'entrevue a eu lieu à la Douane, et M. Kellogg s'inscrit en faux contre leur déclaration. Après avoir forcé le Trésorier à violer la loi, il ne craint pas de devenir parjure.

Peut-on nous accuser de vouloir la révolution quand nous demandons que ce grand prévaricateur soit jugé! Non, il n'y aura point de sang versé, à moins que les champions de l'usurpateur ne provoquent délibérément des désordres. Tous, démocrates et conservateurs, nous sommes pour la cause de la paix et de la concorde. Notre unique souci est de venger la constitution outragée et les lois foulées aux pieds. Le serment que nous avons prêté nous en fait un devoir.

M. Wiltz passe au compromis Wheeler. Il rappelle qu'il s'est vivement opposé à ce compromis, mais quand la transaction a été enfin acceptée de part et d'autre, il l'a scrupuleusement respectée. Personne n'a songé à y porter atteinte, et ce n'est que lorsque le rapport du comité Aldigé a eu révélé d'odieuses manœuvres que champions et adversaires du compromis se sont ligués pour poursuivre et châtier le crime.

Quand l'auditeur Clinton a été traduit devant la Cour Criminelle Supérieure pour des fautes du caractère le plus grave, qu'a fait M. Kellogg? Le comité-Aldigé nous l'apprend. Le gouverneur a mandé en sa présence M. Braughn, le juge de la Cour Criminelle Supérieure, et lui a dit qu'il fallait qu'il s'arrangeât de manière à faire acquitter Clinton. M. Braughn, n'ayant pas voulu prendre cet engagement, a été destitué et M. Steele nommé à sa place, quoique ce dernier ne résidât pas dans la paroisse d'Orléans. M. Steele était alors assistant avocat-général, et il avait publié une lettre dans laquelle il refusait son concours à l'avocat-général pour la poursuite de M. Clinton, qu'il déclarait d'avance innocent. M. Steele devait donc servir admirablement les projets du gouverneur, et c'est à son servilisme qu'il doit d'avoir été porté à la magistrature de la Cour criminelle supérieure.

Ce n'est pas tout. Kellogg, depuis que la Législature siége, a rempli l'édifice d'agents de police qu'il a détournés de l'exercice habituel de leurs fonctions pour s'en faire une sorte de garde prétorienne. A-t-on jamais entendu dire qu'un gouverneur en Louisiane, ait-eu besoin de la force pour le protéger? Mais nous ne sommes plus malheureusement au temps des White, des Roman, des Mouton, des Johnson et des Walker. C'est un traître et un usurpateur qui préside aujourd'hui aux destinées de la pauvre Louisiane. Un honnête homme, exerçant des fonctions publiques, ne recule pas devant une enquête; il la sollicite, au contraire, dans l'intérêt de son honneur et pour faire briller son innocence.

M. Wiltz termine en disant qu'il faut que la session de la Chambre se continue pendant le procès de M. Kellogg. Les précédents et la logique le veulent ainsi. Le comité-directeur doit faire tous les jours un rapport à la Chambre et en recevoir des instructions. Il se peut aussi que dans le cours du procès il se produise des témoignages qui ajoutent aux griefs déjà connus, et comment de nouveaux chefs d'accusation pourraient-ils être soumis au Sénat si la Chambre ne siégeait pas?

M. Wiltz, relevant l'accusation de déloyauté articulée contre lui à propos de la mise en accusation de M. Kellogg, s'adresse au représentant de St-Charles et l'adjure de déclarer si, au contraire, il ne s'est pas toujours montré parfaitement loyal et s'il s'est jamais écarté des règles de la courtoisie envers ses collègues républicains.

M. Hahn répond que M. Wiltz s'est toujours montré généreux, juste et loyal.

M. Levissee, membre républicain du comité d'impeachment, auquel M. Wilz s'adresse à son tour, tient le même langage que M. Hahn.

M. Matthews, de Tensas, proteste contre l'interprétation qu'on a prêtée à ses paroles samedi dernier: Il n'a pas dit que les républicains se porteraient à des actes de violence. Les républicains respectent l'ordre et la paix; ce sont leurs adversaires politiques qui les violent; ce sont eux qui provoquent la lutte. Rien ne motive la mise en accusation du gouverneur, et le comité a commis un abus de pouvoir en formulant et en présentant à la chambre une résolution d'impeachment.

Il avait été nommé pour s'assurer s'il existait des causes qui justifiassent la mise en accusation du gouverneur, mais non pour mettre ce dernier en accusation. Si des causes existaient, le comité aurait dû les soumettre à la Chambre, qui en aurait fait l'objet de ses délibérations. D'ailleurs les motifs que signale le comité pour demander la mise en accusation de l'Exécutif, découlent de faits accomplis avant le compromis Wheeler et qui conséquemment échappent à l'appréciation de la Chambre. Quant aux fonds qui auraient été détournés momentanément de leur véritable destination pour être appliqués à une autre fin, cela se fait tous les jours dans le commerce pour répondre à de pressantes nécessités. L'Etat n'a rien perdu. Il s'agissait au demeurant de sauver la vie même des républicains qu'un grave danger menaçait. Le gouverneur pouvait-il hésiter? Et puis s'il y a en tout ceci une responsabilité légale elle pèse uniquement sur le trésorier qui ne peut pas se justifier en parlant de pression exercée sur lui.

M. Dupré répond au préopinant. Il passe en revue les événements qui se sont accomplis depuis un an dans les sphères officielles et les apprécie avec une grande justesse de vues. Il fait ressortir l'iniquité de la loi qui a décrété l'établissement du Returning Board, création monstrueuse qui remplace la liberté par le despotisme, la volonté du peuple par celle d'un usurpateur, la légalité par l'arbitraire, la justice par la violation la plus odieuse du droit et de l'ordre public. Avec le Returning Board, des élections loyales et vraies sont impossibles. M. Levissee a déclaré lui-même devant le comité congressionnel qu'il n'avait pas été élu par les citoyens de sa paroisse (Caddo) mais par le Returning Board.

M. Dupré, revenant à la question d'impeachment, lit une lettre adressée par M. Kellogg à M. Oglesby, lettre dans laquelle le gouverneur reconnaît avoir usé de toute son influence sur Dubuclet pour l'amener à consentir au détournement de fonds qu'a signalé le comité-Aldigé. M. Kellogg n'a jamais hésité à violer la loi; il l'a violée de toutes façons, en nommant le même individu pour remplir deux places, et en se faisant le complice des turpitudes du Bureau des commissaires de police, etc., etc.

M. Keeting rend hommage à la sincérité de la majorité de la Chambre. Cette majorité a voulu opérer des réformes et a dans ce but fait des avances aux républicains. Peut-être n'a-t-elle pas obtenu tout ce qu'elle désirait. Elle demandait l'abolition du Returning Board, et le Returning Board a été maintenu par les républicains.

Quant à lui, M. Keeting, il aurait voulu voir abolir ce Bureau et décréter une loi qui protégeât efficacement les électeurs contre la violence et l'intimidation. Les champions conservateurs du compromis ont été désappointés, mais ce n'était pas une raison pour mettre le gouverneur en accusation. L'impeachment ne remédiera pas au mal; cette mesure ne servira qu'à provoquer de nouveaux troubles et à raviver les haines. Le bill d'élection avait un but politique; il a donné lieu à de longues discussions, de sorte que les mesures de réformes, reléguées au second plan, n'ont pas été adoptées. Si les démocrates ne s'étaient pas montrés aussi exigeants, nous aurions en ce moment un bill d'élection dont tout le monde serait satisfait. Pour ce qui est de la mise en accusation du gouverneur, la Chambre ne possède aucune preuve qui puisse justifier cette mesure.

M. Dupré: N'êtes-vous pas, monsieur, surintendant de l'instruction publique dans votre district?

M. Keating: Je ne le suis pas.

M. Dupré: Ne l'avez-vous jamais été?

M. Keeting: Oui.

M. Dupré: A quelle époque?

M. Keeting: Pas depuis janvier dernier.

M. Soner: Qu'est-ce que cela a de commun avec l'impeachment?

M. Dupré. — Ici, dans cette chambre même, nous trouvons un exemple vivant de la violation de la loi. Au mépris de la Constitution, un membre de la Législature a rempli les fonctions de Surintendant de l'Education — (s'adressant à M. Soner) voilà où je veux en venir— (rire).

M. Booth prend ensuite la parole.

L'acoustique est si mauvais dans la salle et la table des reporters si mal placée, que nous ne pouvons donner qu'un faible aperçu de son discours.

M. Booth dit qu'il vient d'apprendre,—et cette information est tirée d'une source distinguée,— que les conservateurs ne peuvent réussir dans leur plan, parceque Warmoth et Kellogg sont en ce moment en conférence dans le cabinet de ce dernier. Il n'établit aucune différence entre les deux, et leur rapprochement en pareil moment n'annonce rien de bon.

Quant au compromis, dont on a invoqué les termes pour garantir Mr. Kellogg, Mr Booth déclare qu'il ne l'a jamais endossé, et il peut dire, sans vouloir manquer de respect à ceux de ses collègues qui ont eu une opinion contraire à la sienne, qu'il a toujours professé à son égard le plus souverain mépris, et il n'a pas changé d'avis depuis.

Ce compromis a été dès le début une lettre morte et une fraude.

Les républicains ont aidé à l'adoption de mesures de réforme dans la Chambre, quand leur assistance n'était pas nécessaire; mais ils n'ont rien voulu faire dans le Sénat, où leur concours était nécessaire. Il n'y a pas lieu de s'étonner que des hommes tels que Mr Kidd, qui ont eu foi dans les promesses radicales, sont indignés maintenant de la perfidie de ceux qui les ont trompés.

Dans le Sénat, les radicaux ont tenu en suspens les mesures de réforme pour essayer de contraindre les démocrates à se soumettre à leur inique Bureau de retours. La Chambre a fait son devoir.

Quels sont les révolutionnaires en Louisiane? Le parti républicain se sert du Sénat comme d'un instrument pour arriver à ses fins.

Les fauteurs de désordre prennent avantage des préjugés d'une classe ignorante pour l'exciter contre ses meilleurs amis, les hommes du Sud, afin de provoquer des troubles.

Mr Booth ajoute que Kellogg n'a absolument rien fait pour remplir les engagements qu'il a pris en vertu du compromis.

Mr Lowell—N'a-t-il pas envoyé un message au Sénat lui recommandant particulièrement l'adoption de certaines mesures de réforme?

Mr Booth.—Oui, il a envoyé un message public, mais en y ajoutant un message secret dans lequel il recommandait de ne prêter aucune attention au premier. Mr Booth continue, en disant que le peuple demande des faits et non des messages. Il aurait pu, en ce qui le concerne personnellement, passer sous silence les iniquités de Kellogg, si celui-ci avait montré le moindre désir de contribuer au bien public, mais sa fausseté est patente.

Pourquoi ces nombreux sergents d'armes dans le Sénat? Pourquoi ces menaces de violence qui ont été proférées dans cette Chambre et ailleurs? D'où vient que Kellogg craint une investigation?

Mr Booth termine en passant en revue tous les actes officiels de Kellogg et en faisant une philippique contre son administration; et revenant à la question pendante, il cite cette phrase que l'on attribue au président Grant: Ne laissez aucun coupable, quel qu'il soit, s'échapper.

Les débats sont continués par Mr Demas qui parle contre la mise en accusation; par Mr Carless, qui soutient la mise en accusation; et par messieurs Hunsacker et Guichard, qui parlent contre.

M. Guichard dans ses remarques fait mention de la déclaration de certains individus, qui a paru dans les journaux de dimanche, désapprouvant le mouvement pour la mise en accusation de Kellogg, et ajoute que ces individus, qui sont à peu près au nombre de soixante, représentent la richesse et l'influence commerciale de la Nouvelle-Orléans.

M. Aldigé.—Il y a des noms dans cette liste qui ne devraient pas s'y trouver, car l'un d'eux est celui d'un homme qui a reçu trois mille piastres des fonds du trésor de l'Etat comme expert quoiqu'il n'ait pas eu cinq jours de travail.

Mr. Lowell.—Donnez le nom?

Mr. Aldigé.—C'est Mr. Gardner.

Une autre signature est celle d'un homme qui a reçu six mille cinq cents piastres des fonds du Trésor de l'Etat, pour n'avoir absolument rien fait.

Mr. Lowell.—Le nom, s'il vous plaît?

Mr. Aldigé.—Cet homme est Joseph H. Oglesby.

Mr. Hammond (s'adressant à Mr. Guichard) vous avez lu sur cette liste les noms de Bayly et Pond. Quel est leur position commerciale?

Mr. Guichard.—Ne sont-ils pas des grocers respectables de la rue du Canal.—(Rire).

Mr Sartain s'oppose à la mise en accusation. Il répète ce que d'autres ont dit avant lui.

Mr Kidd termine les débats. Le manque d'espace nous oblige à ne donner qu'un faible sommaire de son remarquable discours, que la Chambre entière écoute avec la plus grande attention. Répondant à ceux des représentants qui prétendent que les procédures sont irrégulières, sans exemple et inconstitutionnelles, il lit le journal de la session extraordinaire de la Législature de 1872 pour donner à la Chambre une idée de la manière dont Mr Warmoth a été mis en accusation et suspendu.

Le premier jour de la session, sans aucune requête, sans la nomination d'un comité, une résolution d'*impeachment* a été présentée et, parmi ceux qui l'ont appuyée on lit les noms de Demas, Murrell et Matthews qui déclament aujourd'hui contre la conduite des conservateurs à l'égard de Mr Kellogg (sensation.)

Mr Kidd invite les membres de couleur à se joindre à leurs amis du Sud pour délivrer l'Etat. La Louisiane, s'écrie-t-il, ne se soumettra jamais plus à la fraude connue sous le nom de "Returning Board"; le peuple ne permettra pas qu'on lui escamote le fruit d'une élection dans laquelle il aura triomphé.

Si l'infâme Bureau de retours renouvelle l'outrage dont il s'est rendu coupable, s'il annule la volonté du peuple, il y aura une révolution, et je serais un humble volontaire parmi les combattants. (Tonnerre d'applaudissements.)

Mr Hahn demande à l'orateur si ce n'est pas sous l'administration de Mr Warmoth que le "Returning Board" a été créé.

Mr Kidd—Mr Warmoth est l'auteur de tous nos maux.

Mr. Hahn.—Ne brille-t-il pas dans le parti démocrate.

Mr. Kidd.—S'il y est, je l'ignore.

Mr. Dupré nie que Mr. Warmoth ait jamais été démocrate; c'était ce qu'on appelle un républicain libéral. On lui permit, en 1872, de se joindre aux démocrates. Cette honteuse association fit perdre au parti des milliers de votes.

La Chambre vote directement à 4 heures et demie. Le rapport de la majorité et les résolutions qui l'accompagnent sont adoptés par un vote de 61 entre 45. Tous les républicains votent négativement et tous les conservateurs, excepté Mr Stafford, votent affirmativement.

M. Dupré demande respectueusement au speaker comment il vote; M. Estilette vote affirmativement.

M. Estilette proclame que M. Kellogg est accusé de crimes et délits et nomme le comité suivant qui devra présenter au Sénat les chefs d'accusation—MM. Wiltz, Jeffries, Young, Wells et Lafargue.

Le comité annonce peu après qu'il s'est acquitté de sa mission et la Chambre s'ajourne à mercredi, 10 heures.

C'EST AVEC PLAISIR QUE J'AJOUTE MON TÉMOIGNAGE à l'excellence de "l'Expectorant" du Dr Jayne. J'en ai usé chez moi pendant plusieurs années et je puis dire en toute vérité que je ne connais aucun remède qui le vaille pour arrêter et guérir les toux et les rhumes si fréquents auxquels les enfants sont sujets dans toutes les saisons de l'année. Je m'en suis servi aussi avec beaucoup d'avantages pour moi-même, et je l'ai recommandé aux autres qui s'en sont bien trouvés et ont appris à en connaître la valeur. Je l'ai toujours prescrit quand cela était nécessaire aux étudiants qui nous sont confiés, et les professeurs ajouteront volontiers leur témoignage au mien en faveur de ce remède.

J. S. EDWARDS,
Principal du séminaire de conférence,
Est-Greenwood, R. I.

BULLETIN COMMERCIAL.

Lundi soir, 28 février 1876.

COTON— Les ventes d'aujourd'hui (non compris 90 balles additionnelles samedi) ont été de 5,300 balles à des prix qui n'exigent aucun changement dans notre tableau des cours. Nous le répétons, ainsi que les chiffres de l'Exchange.

Cotes générales		Cotes de l'Exch.
Inferior	5—à	6—
Low ordinary	6¼ à 7—	7—
Ordinary	7¾ à 8¼	8¼
Strict ordinary	8⅝ à 8¾	
Good ordinary	9⅛ à 9⅜	9½
Strict good ord.	9¾ à 10—	
Low middling	10¼ à 11—	11—
Strict low mid.	11— à 11⅜	
Middling	11⅞ à 12⅛	12⅛
Strict middling	12¼ à 12⅜	
Good middling	13¼ à 13⅜	13⅜
Middling fair	14— à 14—	
Fair	15— à 15	

L'Exchange porte à 168,596 le montant de balles embarquées, dont 78,630 pour Liverpool, 28,483 pour le Hâvre, 43,216 pour les mers du nord de l'Europe, 7,922 pour Brême, 1384 pour l'Espagne, 2935 pour la Méditerranée, et 6012 pour la côte, laissant dans les presses, d'après calcul fait à midi, 218,700 balles—mais on déduisant ce qui a été vendu et non-encore délivré, il reste une balance d'environ 187,000 bales pour représenter la quantité non vendue.

—ETAT DU MARCHE AU COTON—

Stock en mains, le 1er septembre 1875 balles		9,975
Arrivé depuis le der. état	13,681	
Précédemment	1,267,847	1,281,528
Total		1,291,504
Exporté aujourd'hui	13,849	
Expédié précédemment	902,756	916,605
Stock en mains et en chargement		374,899
Stock (même temps l'année der.		262,853

TABAC—Les seules ventes rapportées aujourd'hui ont été de 11 boucauts (1, 3 et 7) presque tous de la nouvelle récolte. Le montant de boucauts en vente est actuellement de 3125. Nous continuons de coter:

Low Lugs	5½@ 6
Good "	6½@ 7½
Low Leaf	8 @ 9
Medium Leaf	9½@ 10½
Good Leaf	11½@ 12½
Fine Leaf	13½@ 14½
Selections	—@—
Africans	15 @16

Reçu depuis samedi soir 124 boucauts, Exporté 12 pour Gênes. Stock en mains 3768 boucauts.

SUCRE—Reçu ce matin, 902 boucauts. Inférieur 5¼ à 5¾ c. la livre; common 5¾ à 6¼; fair 6¾ à 6⅞; good fair 6¾ à 7; fully fair 7½; prime 7¼ à 7½; choix 7¾; jaune clarifié 8¼ à 9; choix blanc clarifié 9¾ à 9⅞. Stock le 25 de ce mois 3760 boucauts.

MELASSE—Reçu, ce matin, 605 barils et 4 demi barils. Common fermentable 35 c. le gallon; prime fermentable 42; strictly prime fermentable 46 à 48; prime rebouillie 44 à 45; strictly prime rebouillie 49; choix rebouillie 53.

FARINE—Vendu 840 barils aux prix suivants: good treble extra $5.87½; choice treble $6.; choice extra $6.12½ à $6.25. Nous cotons: Common $3.50 le baril; fine $3.75; superfine $4: double extra $4.25; low treble extra $4.50 à $5; good do $5.25 à $5.50; choice treble extra $5.75 à $6.25; choice extra $6.50 à $7; family extra $7.25 à $7.75.

VIANDES SALEES SECHES.—Epaules 8¾ c. la livre; clear rib sides 12¼; clear sides 12¾; au détail il faut payer ¼ c. de plus.

JAMBON—Le choix sugar cured vaut 15 c. la livre. Au détail 15 à 15½.

GRAISSE—La graisse en tierçons packers vaut 12¾ c. la livre; refined 13¼ à 13⅜; en barillets et en frequins 14.

BACON—Epaules 9⅞ à 10 c. la livre; clear rib sides 12½; clear sides 13¾. En gros il faut payer ⅛ à ¼ c. de plus.

PORC—Le mess vaut $22.50 à $22.75 le baril. Au détail $22.75 à $23.

MAIS—Vendu 5050 sacs aux prix suivants: blanc mêlé 54 c. le boisseau, jaune mêlé 55; choix blanc 55; jaune 58.

AVOINE—Choix de Galena 45 c. le boisseau.

SON.—75 c. les 100 livres.

FOIN—Prime $17 à $19; le tonneau. Choix $21 à $25.

VOLAILLES—Les grosses volailles de l'Ouest valent $5 à $5.50 la douzaine; les poulets $3 à $3.50; les canards $4; les oies $6 à $8; les dindes $15 à $16. Les grosses volailles de la Louisiane $4 à $4.50; les poulets $3 à $3.50; les canards $3 à $4; les oies $5 à $6; les dindes $12 à $14.

ŒUFS—Les œufs de l'Ouest valent 16 à 17 c. la douzaine; ceux de la Louisiane 18 à 20 c.

BEURRE — Le beurre de choix de Goshen vaut 33 à 35 la livre; medium 28 à 30; le beurre de choix de l'Ouest 23 à 28; le medium 18 à 20 c; l'inférieur 14 à 15.

POMMES DE TERRE—Les pommes de terre Peach Blows valent $1.25 à $1.40 le baril; Russetts 75 c. à $1; Early Rose et Peerless $1 à $1.10; Pink Eyes $1.50. Les pommes $5. à $6.50 le baril.

CAFE—Stock en premières mains 18,767 sacs. En mains des marchands 34,000 sacs. Nous cotons pour les cargaisons: fair 17¼ à 17¾ c. (or) la livre; good 18 à 18¼; prime 18½ à 18¾. Au détail, fair 18 à 18¾; good 18¾ à 18¾; prime 19 à 19¼.

Nous sommes redevables à MM. Small & Cie., pour les télégrammes suivants du Rio de Janeiro et de New York en date du 28 Février: Reçu depuis le 19 courant, 37,000 sacs. Achats 50,000 sacs. Stock en mains 95,000 sacs. Change 25¾ pour cent.

SEL—Nous cotons: Coarse 95 c. à $1 le sac; fine $1.25 à $1.30; Turks 65 à 75 c. par sacs de deux boisseaux.

RIZ—Nous cotons: Louisiana No. 2 2¼ à 2¾ c. la livre. Common 4½ à 4¾; ordinaire 4¾ à 5; fair 5¼ à 5½; good 5¾ à 6; prime 6¼ à 6½; choix 6¾.

DEPECHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles Européennes.

FRANCE.

Paris, 27—Mr Teisserenc de Bort a accepté le portefeuille de l'Agriculture. Plusieurs protestations ont été signées contre l'élection de Mr Rouher à Riom.

Le duc Decazes a écrit des lettres annonçant son intention de persévérer dans sa candidature devant le huitième arrondissement de Paris, et dit que la Constitution et les nouvelles institutions sont propres à convaincre tout le monde, à l'extérieur comme à l'intérieur, de la modération et de la stabilité de la République.

Paris, 28— Le *Moniteur* dit que l'amiral Pothuau et Jules Simon feront partie du nouveau cabinet.

Une motion pour une amnistie générale et immédiate sera présentée le 8 mars; aussi pour la levée immédiate de l'état de siége et le rappel de la loi pour la nomination des maires.

ESPAGNE.

Madrid, 27.—La Chambre des députés a formé ses bureaux hier. Castelar a prêté serment mais en protestant contre l'obligation imposée aux députés de s'engager ainsi. Le premier ministre, Canovas, a dit que la protestation était mal venue et ses paroles ont été fort applaudies.

Le général Pavia est revenu sur le coup d'Etat de 1875. Il a dit qu'il y avait eu recours avec répugnance, mais qu'il y avait été forcé par les circonstances et qu'il expliquerait cela plus tard.

Le roi Alphonse est arrivé à Alsava. Il visitera quelques villes du Nord, passera les troupes en revue, et retournera à Madrid.

Samedi, Don Carlos était dans le voisinage d'Irun. On dit qu'il a traversé la frontière de France dans la nuit de samedi et qu'il a lancé un manifeste annonçant qu'il renonce généreusement à la lutte pour aider au bonheur du peuple espagnol.

Les troupes carlistes, près de Lecumberri, ont tué leur général-commandant Egari et ont demandé une amnistie. Des avis officiels annoncent que les généraux Campos et Rivera ont effectué leur jonction et qu'ils marchent sur Velate pour atteindre les restes de l'armée carliste et balayer le pays jusqu'aux frontières de France. Tous les bataillons carlistes de Guipuzcoa se sont rendus. Le génl Perella, avec cinq bataillons de la Navarre, a fait sa soumission.

La *Espana* annonce que le ministre espagnol en Chine partira dans quelques jours. Son premier soin sera de régler les difficultés du transport des coolies chinois dans l'île de Cube.

L'affaire est référée au comité judiciaire.

Ce comité est chargé aussi de prendre des informations sur les rapports du ministre Schenck avec la mère d'Emma.

Les autres affaires de la Chambre sont sans importance.

A la Cour supérieure dans l'affaire de Raymond contre Thomas de la Caroline du Sud, il est soutenu que la guerre de la rebellion s'est terminée dans la Caroline du Sud le 2 avril 1866 et que les officiers militaires qui y ont conservé le commandement entre cette époque et la rentrée de l'Etat dans l'Union, n'avaient aucune autorité sous les actes de mars et de juillet 1867 pour annuler un décret de la Cour d'équité de cet Etat. Ainsi un pareil ordre émanant du général Canby était un acte arbitraire d'autorité, il a été dûment mis de côté par la Cour inférieure. Affirmé.

Madrid, 28.—La dépêche officielle suivante a été envoyée au ministre espagnol à Londres: "La guerre est finie. Carlos a demandé hospitalité à la France. Il a informé le général Poicet commandant à Bayonne qu'il entrerait en France à 9 heures cette après-midi par le pont d'Arregui."

Trois milles Carlistes sont entrés en France par St. Jean Pied de Port. Ils traversent la frontière par centaines à Aldudes.

Ils seront immédiatement internés par les autorités françaises.

Le roi Alphonse est arrivé à Pampelune.

Une dépêche reçue à Bayonne de Rihos annonce que Don Carlos est entré en France par le port d'Arregin.

ANGLETERRE.

Londres, 28—Une dépêche au *Standard*, datée de St Jean de Luz, dit que Don Carlos a traversé la frontière et s'est réfugié en France.

Londres, 28—Le steamer Harlinger, de Londres, pour Rouen, a donné contre les mâts du Strath-Clyde, récemment naufragé, et a coulé bas en un quart d'heure. Tout le monde a été sauvé.

Londres, 28—Sir Nathaniel Rothschild n'est pas membre de la maison des Rothschild. Autrement son siége à la Chambre serait mis en question à cause de la connexion entre le gouvernement et les Rothschild par le contrat de Suez.

Mr Burke, sous-secrétaire d'Etat, a dit à la Chambre des Communes que le gouvernement n'avait reçu aucune communication des E. U. concernant Ed. O'Wesher Condon. Ce dernier n'a pas été emprisonné dans l'île Spike et n'a jamais été menotté ou enchainé.

AUTRICHE.

Vienne, 2..—La chambre basse du Reichrath a voté la ratification de la convention commerciale récemment conclue avec la Roumanie. Cela met fin à l'appréhension causée par la rumeur que le ministère donnerait sa démission si la chambre refusait de ratifier la convention.

TURQUIE.

Constantinople, 28—On dit que le prince de Montenegro a rappelé les officiers montenegrins qui étaient à la tête de l'insurrection de l'Herzegovine.

CANADA.

Quebec, 27—Le blocus de neige continue sur le chemin du Grand-Tronc. Aucun train n'est parti pour l'Ouest ce soir.

HALIFAX.

Halifax, N.-E., 27—Le Fareday, de Londres, est arrivé à Torbay et partira dans quelques jours pour aller réparer le cable rompu entre Torbay et Rye Beach.

NEW YORK.

New-York, 27 — Le fait qu'une jeune dame, ayant une parenté respectable, et demeurant Sud-Brooklyn, avait perdu la vie par suite de manvaise pratique, a été communiqué à la police qui a arrêté Erich Fritch comme témoin. Des lettres trouvées en sa possession ont été d'un grand service pour découvrir les coupables, mais la police refuse, pour le moment, de donner aucuns détails.

Le steamer New Orleans, en montant la baie ce matin a coulé bas le bateau pilote Caprice. Le capitaine et ses hommes ont été sauvés. Le steamer n'a pas souffert.

New York, 27—On fait ici des démarches pour obtenir la médiation du gouvernement des Etats-Unis en faveur du capt. E. Om. Condon, citoyen américain détenu dans une prison d'Angleterre pour complicité dans le mouvement des Feniens. Tous les Irlandais sont invités à coopérer avec les amis du capitaine.

New York 27—Aujourd'hui, le Rév. E. C. Longley, pendant qu'il prononçait un sermon dans l'église de la Mission à Brooklyn, est tombé mort dans la chaire. Il semblait qu'il sentait le mal venir, car il s'est affaissé sur son siége, et il est mort avant qu'on ait pu lui porter secours. Cause, maladie de cœur.

New York, 28—Le commodore Garret E. Barry, de la marine des Etats-Unis, est mort à l'âge de 81 ans.

MINDEN.

Minden, (Le.) 27.—Un télégramme a été reçu ici, demandant l'endossement immédiat de la mise en accusation. Nous croyons que le sentiment public dans la paroisse de Webster n'est opposé à cette mesure pour le moment sans autres informations ultérieures.—D. B. Hamilton, Goodwill, T. B. Neal, Cristopher Chaffer, Jno. C. Loye, P. W. Paul, Ben Wade, L. D. Watkins, G. W. Warren.

PUEBLO.

Pueblo, Col., 26—La voie ferrée de Santa-Fé, Topeka et Atchison, a été achevée jusqu'ici ce soir et maintenant le chemin de fer du Sud-Colorado, a une large voie de rails avec les Etats de l'Est.

MEMPHIS.

Memphis, 27—Des masses de gens arrivent par chaque train et par chaque steamer pour voir le carnaval. Tout annonce que le temps sera délicieux.

CINCINNATI.

Cincinnati, 27.—Les maîtres d'hôtel, à Cincinnati, se sont empressés de faire savoir au comité central républicain qu'ils ne changeraient pas leurs prix pendant la session de la convention et qu'ils n'avaient jamais eu l'intention de le faire.

Cincinnati, 28—Des détails particuliers de Petoka, station à quelques milles au nord de Princeton, dit qu'on a trouvé des grêlons mesurant plus de 6 pouces de circonférence et quelques-uns près de 8 pouces.

D'autres nouvelles disent que huit personnes ont été dangereusement atteintes. Une femme a perdu la vue. Plus de 50 maisons ont été entièrement démolies, et plus de 50 ont beaucoup souffert.

Sur le passage de la tempête, il est impossible de distinguer les rues ou les anciens plans des résidences, les décombres couvrant toute la ville. Plusieurs personnes ont été retirées saines et sauves des ruines de leurs maisons. On a trouvé aujourd'hui une famille marchant sur le plafond des appartements, la maison ayant été mise sans dessus dessous. Cette famille n'a point eu de mal quand ceux qui ont voulu échapper ont été atteints.

ST. CHARLES.

St-Charles, Missouri, 28—Un ouragan a renversé ou endommagé une vingtaine de bâtisses dans Grande rue et rue Seconde. Le toit de la maison de cour a été enlevé. Les murs de la prison ont été abattus et les cellules de fer découvertes. Deux personnes ont été tuées, et plusieurs très grièvement blessées. Perte environ $300,000.

CHICAGO.

Chicago, 28—Une tempête avec tonnerre s'est fait sentir dans cette section, hier soir. Elle a été particulièrement terrible à Milwaukee.

WASHINGTON.

Washington, 27—Quelques membres du caucus démocratique semblent disposés à renoncer à tout effort pour réconcilier les vues divergentes sur la plateforme financière, tandis que d'autres pensent qu'on peut encore arriver à un arrangement, nonobstant le vote d'hier sur la proposition de rappeler le temps fixé par la loi pour la reprise des payements en espèces, le 1er janvier 1879, mais requérant les banques nationales de mettre annuellement de côté et de retenir un montant d'or égal à 3 0/0 de leur circulation et aussi requérant le secrétaire du trésor de mettre de côté annuellement et de retenir un montant d'or égal à 3 0/0 des billets en circulation comme mesure préalable à la reprise générale.

Le comité sur les banques a maintenant soumis à sa considération le bill original de Payne qui requiert une réserve de 5 0/0.

Vente de la Tribune de New-York.

MM. Talcott, Kalfer & Burrett ont acheté le journal la *Tribune* pour la publier comme journal démocrate indépendant.

Washington, 28—Le génl. Babcock et Mr Luckey occupaient leurs bureaux à la Maison Blanche aujourd'hui. Ils ont tous deux donné leur démission, mais leurs successeurs ne sont pas connus. On ne connait pas mieux le moment où ils devront céder la place.

Le comité d'allocation de la Chambre a supprimé les salaires de plusieurs clercs du Sénat et réduit les salaires des autres pour les faire correspondre avec les taux de la Chambre.

L'hon. Mr Mc Kenzie, ex-membre du Congrès, où il représentait la Virginie, a présenté au comité du Sénat sur les chemins de fer des considérations en faveur du chemin de fer de Washington et Ohio et demandé assistance pour la compagnie afin qu'elle puisse construire sa ligne jusqu'à l'Ohio.

L'avocat-général Pierrepont a adressé à la Chambre une lettre où il dit qu'il n'a donné à ses subordonnés aucune instruction en contravention à aucune règle relative au témoignage des complices dans les affaires criminelles et qu'il y a eu méprise sur ce point.

Sénat—Mr Sharon, du Nevada, est admis à siéger.

Mr Ramsom présente un bill pour élever des bâtisses des E. U. à Ashville, Car. du Nord. Nombre de bills sont présentés pour secours particuliers.

M. Conklin présente les résolutions de la Chambre de commerce de New-York sur les finances nationales. Elles sont déposées sur la table, attendu que Mr Sherman désire parler à ce sujet.

Nombre de pétitions de toutes les sections sont présentées en faveur du rappel de l'acte de banqueroute.

Mr Sherman présente une pétition des membres du barreau de Cincinnati contre l'adoption du bill sur le judiciaire qui a passé à la Chambre.

Le bill pour mettre le Colorado à même de former une constitution d'Etat passe, et va au Président. Il alloue $20,000 pour les frais de la convention constitutionnelle.

L'allocation de West Point est discutée jusqu'à l'ajournement.

Pas de nominations pour le Sud aujourd'hui.

Chambre.—M. Cox présente les résolutions financières de la Chambre de Commerce de New York. Parmi les documents soumis par l'Orateur est une communication de l'avocat-général en réponse à la résolution de M. Lord de New York, relative à son ordre sur les témoignages des complices dans les procès de whiskey. M. Pierrepont dit que ces instructions étant relatives à des procès pendantes, la Chambre comprendra la convenance de la discrétion jusqu'à la fin du procès.

M. Lord de N. Y., demande que le tout soit référé au comité judiciaire.

M. Randall dit qu'il voudrait que le comité judiciaire s'informât de la raison pour laquelle l'avocat-général a écrit sa lettre. Il la trouve extraordinaire et peut-être a-t-elle été faite pour une occasion extraordinaire, c'est pourquoi il faudrait qu'une explication fut donnée et par le secrétaire du Trésor et par l'avocat-général.

Washington, 28—Le Dr Linderman, directeur de la Monnaie, dit qu'à partir du 1er mai la production de l'or et de l'argent sera de sept millions de piastres par mois, dont la moitié en or. Cela, dit-il, devra avoir quelque influence sur la prime de l'or.

Observations météorologiques.

Washington, 28—Probabilités pour les Etats du Golfe. Hausse du baromètre. vents plus froids du nord-est au nord-ones; temps généralement clair, suivi de vents du sud-est dans les Etats ouest du Golfe, et temps plus chaud et partiellement couvert.

SAVANNAH.

Savannah, 28.—Des avis de Nassau disent que le steamer City of Galveston est toujours échoué et qu'il sera difficile de le relever. Tout le café à bord a été sauvé.

Savannah, 28.—Le steamer Leo est arrivé aujourd'hui avec 10 passagers du City of Galveston.

NASHVILLE.

Nashville, 28—Porter Williamson (couleur) accusé du meurtre de Robt. Hannilty, a été enlevé de la geôle à Lebanon, pendu et fusillé.

WILMINGTON.

Wilmington, Car. du N. 28—Le centième anniversaire de la bataille de Moore's Creek a été célébré aujourd'hui.

MOUVEMENT DE BATEAUX.

Incendie du bateau à vapeur Mary Bell.

Vicksburg, 27 — Le steamer Mary Bell, appartenant à J. Frank Hicks et Alf. Grisson a pris feu et a brûlé jusqu'à la ligne de flottaison ce soir à 2 heures 1/2. L'origine du feu est inconnue. Le steamer prenait du coton un peu au dessous de l'Elevator. Le bateau, la cargaison composée de 5000 balles de coton, de milliers de sacs de graines, diverses marchandises, et du bagage de 200 passagers de chambre, sont totalement perdus. Personne n'a péri ni n'a été blessé, que l'on sache. Le Mary Bell était le plus gros bateau du fleuve, servait depuis 6 mois seulement et valait $90,000. Il était assuré pour $30,000 dans les bureaux de l'ouest. La cargaison était assurée également.

Memphis, 2..—Le montant total de l'assurance faite ici sur la cargaison du steamer Mary Bell est de $15,000.

J. M. Tonnery, arrêté ce matin sur l'accusation d'avoir assommé et battu le juge Milton Brown, a été mis sous une caution de $3000 pour garantir sa comparution.

Perte du steamer Rapides.

Baton Rouge, 28—Le steamer Rapides a coulé bas à cinq milles au-dessous d'ici sur les 2 heures du matin. Il est entièrement perdu. Les passagers et l'équipage se sont sauvés.

Le steamer Osceola.

Memphis, 28—Le steamer Osceola, capt. Bowman, de la rivière St-Francis pour Memphis, avec 300 balles de coton, a rencontré un chicot à Peter's Landing, à 40 milles au-dessous d'ici, à 11 heures hier soir, et a coulé dans huit pieds d'eau. Personne n'a péri.

Le steamer City of Augusta a amené les passagers, et le steamer Ella prend le coton qui sera tout sauvé mais avarié. Le bateau peut être relevé, et le sauveteur Eckert va se mettre à l'œuvre.

Le steamer Mary Bell, qui a brûlé hier à Vicksburg, avait pris ici 1000 balles de coton, dont le Phœnix de Memphis avait 9000 et dont l'Agence anglaise, Greene et Lucas, avait 5000.

James L. Tannery, ex-marshall des Etats-Unis de ce district, a été arrêté hier soir et mis en prison à la requête du juge Milton Brown, de Jackson, Tennessee, qui l'accuse de l'avoir assailli avec un bâton, sur la route, hier soir, de l'avoir assommé, et quand il était sans connaissance, de lui avoir pris une forte somme en bons que Tannery lui avait payée quelque temps auparavant dans sa propre maison, la maison de Tannery.

Cairo, 28.—Arrivés, Cherokee et Carondelet, de la Nouvelle-Orléans. Partis James Howard et Sherlock, pour la Nlle-Orléans.

Memphis, 28.—Arrivé, le Thompson Dean, de la Nlle-Orléans.

TEMPÉRATURE.

Cincinnati, 28.—Temps couvert et plus froid.

Pittsburg, 28.—Temps nuageux et pluvieux.

St-Louis, 28.—Pas de départs ni d'arrivages.

St-Louis, 28.—Temps nuageux et froid.

Cairo, 28.—Temps clair. Mercure 44.

Evansville, 28.—Temps froid; alternativement clair et nuageux.

Louisville, 28.—Temps froid et couvert.

Memphis, 28.—Temps clair et agréable.

Marchés étrangers.

Liverpool, 28, midi et demi.—Coton plus facile. Mid. 6 1/8, Orléans 6 7/16. Vente approximative 10,000 balles.

Londres, 28, midi et demi.—Consolidés, au comptant, 94 5/16; à terme, 94 9/16. 10-40, 106 1/5; nouveaux 5, 106 3/8.

Paris, 28, 1 heure et demie. — Rentes, 66 5.

Liverpool, 28—au soir—Cotton attendu, plat.

Rio Janeiro, 28—Café animé. Prix en hausse.

Marchés américains.

New-York, 28, midi et 20.—Or, 114. Coton plat. Ordinaire 9 1/8. Bon ordinaire 10 5/8. Low Mid. 11 7/8. Mid. 12 11/16. A livrer, Low Mid. pour mars 12 7/16 à 12 1/2. Avril 12 11/16 à 12 1/4. Mai 13 à 13 1/8. Juin 13 1/4 à 13 5/16. Juillet 13 1/2 à 13 9/16. Août 13 11/16 à 13 3/4.

New-York, 28 au soir—Argent facile 3 à 3 1/2. Or, 114 et 114 1/8. Sterling plat 4.86. Bons du gouvernement fermes. Nouveaux 5 118 1/2.

BULLETIN FLUVIAL.

Memphis, 28—La rivière a baissé de 4 pouces.

Pittsburg, 28.—Rivière, 6 pieds, 5 pouces—montant.

Cincinnati, 28.—Rivière, 25 pieds 7 pouces—montant.

St-Louis, 28.—Le fleuve a baissé de 4 pouces.

Cairo, 28.—Rivière, 34 pieds 2 pouces—baissant.

Evansville, 28.—Rivière pieds—baissant.

Louisville, 28.—Il n'y a que 8 pieds 11 pouces dans le canal.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 28 Février 1876.

Comptoir d'Echanges (Clearing House) de la Nouvelle-Orléans.

26 Fév	$1,520,631 22	$235,727 23
28 Fév	1,872,918 23	125,780 63
Jusqu'ici cette semaine	$3,393,549 45	$361,507 76
Même temps la semaine dern're	3,939,011 90	335,052 09
Total de la semaine dernière	10,749,351 63	999,164 61
Total de la semaine préc.	11,054,805 88	1,148,781 24

Nous continuons de coter les excellents billets à — à 8 pour cent par an; les Nos 1 à 9 à 10; les Nos 2 nominaux.—Le papier hypothécaire de premier ordre est encore à 9 à 10 pour cent par an; celui de second ordre est toujours entièrement nominal.

L'or a ouvert à 113 3/4 à 114 contre 114 à New York; il n'a pas trouvé beaucoup d'acheteurs et a fermé à 113 7/8 à 114 1/8 contre le taux d'ouverture à New York. Les transactions embrassent $56,000, dont $25,000 à 113 7/8 à 114, $4,000 et $25,000 à 114, $2000 à 114 1/8.

Aucune vente d'argent n'a été annoncée.

Les demi-piastres américaines ont encore été cotées à 104 1/2 à 105 1/2; les piastres mexicaines, anciennes et nouvelles, à 92, or.

La hausse de l'or à New-York a produit une légère hausse dans le Sterling. Les opérations de Sterling se sont élevées à 49,500 livres, dont 4000 connaissement à —, 1000 clear No 1 à 500, 5000 connaissement, 20,000 do et clear No 1 à 550 à 550 1/2, 2000 connaissement et 2000 clear No 1 à 550 1/2, 8500 connaissement à 550 1/2 à 551, 4000 do à 551, 2000 de banque à 554 1/2.

Les francs n'ont pas varié, il s'en est vendu 20,000, 50,000 et 75,000, en change de commerce, à 4 56 1/4.

A la clôture, les traites sterling étaient cotées à 550 à 551 le connaissement et le clear No 1, — à 554 les traites des banques, — à 554 1/2 le taux des banques aux comptoirs; les francs, à 4 56 7/8 à 4 50 1/4 les traites de commerce et nominales celles des banques.

Le change à vue sur New York a été assez abondant sans variations positives. Les transactions se sont élevées à $247,000 dont $10,000, en change de commerce, à 1/16 pour cent d'escompte, $80,000 do à 1/32, $7000, $25,000 et $25,000 do, $15,000, $15,000 et $100,000 de banquiers, $30,000, de banque, au pair.

Voici le rapport officiel des ventes annoncées, aujourd'hui, au Stock Exchange de la Nouvelle-Orléans:

20 Jefferson City Gas	$ 43 50
7 Crescent City RR	129 50
10 Hope Ins Co	37 —
1000 Jackson R. R. émission 1re hypothèque	86¼
2000 do do	87
5000 State Consols	67
20,000 do	67½
5,000 do (option de vendeurs 60 jours)	66¼
Formant un total de $30,000 State Consols.	
14,200 City Premium Bonds	34¼
5,000 do do	34⅜
2,000 do do	34¼
5,000 do do	34⅜
Formant un total de $26,000 Premium Bonds.	
1,000 scrip de la ville	42
3,000 warrants de la police	94½
4,000 do do	95

MARCHE AUX BESTIAUX.

28 Février 1876.

	Arrivé	Vendu	Stock
Bœufs nourris au maïs	159	99	210
Bœufs du Texas	—	85	7
Veaux	191	218	521
Cochons	220	10	256
Moutons	180	77	563
Vaches à lait	—	—	37

Prix des bestiaux.

Bœufs du Texas, de choix, par livre gross	—@ —
Bœufs du Texas nourris au maïs, 1re qualité, par livre gross	—@ 6
Bœufs du Texas, nourris au maïs, 2me qualité, par livre gross	4 @ 5½
Bœufs nourris au maïs, 1re qualité, par livre gross	—@ 5½
Bœufs nourris au maïs. 2me qualité, par livre gross	4 @ 4½
Cochons de l'Ouest, par livre gross	@ 8
Cochons du Texas, par livre gross	6 @ 7
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête	— —@25 00
do do 2e do do	— —@30 0
Vaches du Texas, 2me qualité, par tête	20 00@28 00
Vaches du Texas, 2me qualité, par tête	— —@15 00
Moutons, 1re qualité, par tête	5 00@ 6 00
Moutons, 2me qualité, par tête	3 00@ 3 50
Moutons, 2me qualité, par tête	2 00@ 2 50
Vaches à lait, de choix, par tête	70 00@90 00
Vaches à lait, 2me qualité, par tête	40 00@60 00
Vaches du Texas avec veau	—@—
Veaux, par tête	7 00@10 00
Chèvres, par tête	10 00@12 00
Bœufs, prix moyen, par livres	10
Porc	

BULLETIN MARITIME.

LUNDI, 28 FEVRIER 1876.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Navire Raphael, Sherman, Liverpool
Barque (autr) Giusto, Colombes, Liverpool
Brick John M Burns, Fronty, Kingston, Jamaïque via Cienfuegos
Brick Maria W Norwood, Andrews Providence R I
Goelette Sealy, Gaw, Galveston
Goelette Martha, Newman, Pensacole
Barque (autr) Bolivar, Gerolimicq, Genes
Goelette Carrie Jones, Dermott, Ruatan
Barque (ang) Maggie Miller, Cook, Havre

ARRIVÉS.

Steamship Margaret, Baker, Havane via les ports de la Floride
Steamship Brashear, Forbes, New York
Barque Fleetwing, Smith, Liverpool
Navire (ang) Thorndean, Harvey, Liverpool

BATEAUX A VAPEUR.

Ouachita Belle, Kennison, de Ouachita City
Rice Farmer, Dragon, du bas du fleuve
Mary Ida, Ruiz, de St-Jacques
Iberia, Jumel, de Baton Rouge
Governor Allen, Brown, de Bayou Sara
Hy Tete, Aucoin, de Thibodeaux
B L Hodge, McElroy, de Grosse Tete R R
Wawenock, Taylor, du bas du fleuve
Lucy Kern, Parisot, de la Rivière Yazoo
R E Lee, Campbell, de Vicksburg
Jno A Scudder, Carter, de St-Louis
Katie, Tobin, de Greenville
Jno B Maude, Hein, de Natchitoches
Belle Rowland, Rea, de Minden
Lessie Taylor, Lee, de Grand Ecore
Bertha, Broad, de Washington
Fanchon, Sweeney, de Camden
J F Frazer, Canton, du bas du fleuve
Robt Young, Terrebonne, de Thibodeaux
Josephine, Cozzens, du bas du fleuve
John Howard, Montgomery, de Camden
Wilson, Ruiz, du bas du fleuve
Oriole, Carrick, du bas du fleuve

Arrivé au Vieux Bassin.

Goelette Reporter, ——, de la Rivière Amite

Arrivé au Bassin Neuf

Goelette Victoria, ——, Springfield

MONTANT LE FLEUVE.

Barque (ital) Domenico Lanata, ——, Genes
Barquentine New England, ——, Portland, Me
Navire (suéd) Atalanta, Paulsen, Bordeaux
Barque (autr) Ungan Serene, ——, Orna
Barque (autr) Orfeo, Premuda, Belfast
Barque (norv) Diktator, Thompsen, Santiago de Cuba
Barque (norv) Cras'Bal, Lus, Herten, Norvège
Barque (norv) P A Munch, Brewster, Bordeaux
Barque (ang) Margaret, Barker, Havane
Barque (norv) Formica, Abrahamsen, Londres

(Au bas du fleuve, attendant des ordres.)

Navire Gatisoan, Corkhill, Liverpool
Barque Mircurius, Ludvigsen, Dublin

PARTI.

Navire (ang) Romania, McIntyre, Londres rapporté précédemment comme montant le fleuve, est parti pour Pensacole

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL—Par navire Raphael—5065 balles coton, divers à ordre

LIVERPOOL—Par barque Giusto—3297 balles coton, divers à ordre

KINGSTON VIA CIENFUEGOS—Par Brick John M Burns—divers à ordre

PROVIDENCE—Par Brick Maria M Norwood 1422 balles coton, divers à ordre

GALVESTON—Par goelette Geo Sealy—divers à ordre

PENSACOLE—Par goelette Martha—divers à ordre

GENES—par barque Bolivar—1496 balles coton divers à ordre

ILE RUATAN—Par goelette Carrie Jones—divers à ordre

HAVRE—Par barque Maggie Miller—3479 balles coton, 1000 merrains à ordre

IMPORTATIONS.

HAVRE—Par steamship Hannover—7 colis m'dises, J A Stevenson—4 colis m'dises, M Bochet—1 colis m'dises, — Guerdan—1 colis m'dises, C T Camure—1 colis m'dises, A Rochereau & co—2 colis m'dises, J H New—15 caisses m'dises, J B Solari & son—2 caisses m'dises, — Cianola—4 do. Baumgarden & Langlee—2 caisses m'dises, A Ferrandou—5 colis m'dises, E H'Holmes & co—5 colis m'dises, E Delisle—3 colis m'dises, Clostermann & Bayle—2 colis m'dises, Hebert & co—4 colis m'dises, J Levois & Jamison—1 colis m'dises, L Grande—1 colis m'dises, V S Dunamel—2 caisses m'dises, Maks, Bros & co—4 caisses m'dises, L S Cain—2 caisses m'dises, Jno Frank—3 colis m'dises, F E Brulatour—2 caisses m'dises, Leon Pierre & co—2 caisses m'dises, A Nadal—1 caisses m'dises, E Brulatour—2 caisses m'dises, A Lutton—3 colis m'dises, AY Damiens—4 colis m'dises, E F Stockmeyer & co—1 colis m'dises, — Dubois—1 colis m'dises, Abbé Raymond—1 colis m'dises, J Zalay—1 barrique vin, Rareshide & Maes—9 colis porcelaine, M Payro—15 caisses eau de vie, Padi Gelpi & Bro—20 caisses eau de vie, 20 pipes l'eau de vie Vergnole & Vincent

BREME & HAVANE—Par steamship Hannover—10100 cigares, 121 balles tabac, 200 caisses vinaigre, 20 barils vinaigre à ordre

NEW YORK—Par steamship Brashear—Marchandises assorties à ordre

LIVERPOOL—Par navire Hampton—3096 sacs sel à ordre

LIVERPOOL—par barque Fleetwing—383 colis 29380 briques à ordre

BREME—Par barque Harsburg—1500 barriques, 200 dames-jeannes vinaigre, 880 paniers vides, 48 caisses bouteilles, 1153 damesjeannes, 131 colis m'dises à ordre

ILE RUATAN—par goelette S E Fabens—1800 régimes bananes, 15000 figues bananes, 5000 cocos, 1 barils citrons, 15 sacs cacao à ordre

DE L'INTERIEUR.

OUACHITA CITY—Par steamer Ouachita Belle—1914 balles coton, divers à ordre

BAS DU FLEUVE—Par steamer Rice Farmer—divers à ordre

ST JACQUES— Par steamer Mary Ida—14 boucts sucre, 108 sacs riz brut, divers à ordre

BATON ROUGE — Par steamer Iberia—12 boucts sucre, 75 barils mélasse, divers à ordre

BAYOU SARA—par steamer Governor Allen—472 balles coton, 80 boucts sucre, 219 barils mélasse, divers à ordre

THIBODEAUX — Par steamer Hy Tete—3 balles coton, 217 boucts sucre, 63 barils mélasse, 3 demi barils mélasse, divers à ordre

GROSSE TETE—Par steamer B L Hodge—80 balles coton, 280 boucts sucre, 215 barils mélasse, divers à ordre

BAS DU FLEUVE—Par steamer Wawenock—28 boucts sucre, 104 barils riz, divers à ordre

RIVIERE YAZOO—Par steamer Lucy Kern—958 balles coton, divers à ordre

VICKSBURG—Par steamer R E Lee—2689 balles coton, divers à ordre

ST LOUIS—Par steamer Jno A Scudder—divers à ordre

GREENVILLE — Par steamer Katie — 1077 balles coton, divers à ordre

NATCHITOCHE—par steamer Jno B Maude—238 balles coton, 6 boucts sucre, 20 barils mélasse, divers à ordre

MINDEN—Par steamer Belle Rowland—1124 balles coton, divers à ordre

GRAND ECORE—Par steamer Lessie Taylor—180 balles coton, divers à ordre

WASHINGTON—Par steamer Bertha—270 balles coton, 174 boucts sucre, divers à ordre

CAMDEN—par steamer Fanchon—1216 balles coton, divers à ordre

BAS DU FLEUVE—Par steamer J F Frazer—81 boucts sucre, 49 barils mélasse, divers à ordre

THIBODEAUX—Par steamer Robert Young—divers à ordre

BAS DU FLEUVE—Par steamer Josephine—divers à ordre

CAMDEN—Par steamer Jno Howard — 2406 balles coton, divers à ordre

BAS DU FLEUVE—Par steamer Wilson—435 sacs riz brut, divers à ordre

BAS DU FLEUVE — Par steamer Oriole—20 boucts sucre, divers à ordre

RIV AMITE—Par goelette Reporter— 2 balles coton, divers à ordre

SPRINGFIELD—Par goelette Victoria—22 balles coton, divers à ordre

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R R —152 balles coton, 15 boucts sucre, 40 barils mélasse, divers à ordre
—800 balles coton divers à ordre

NEW ORLEANS & TEXAS RAIL ROAD —8 boucts sucre, divers à ordre

NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD —105 balles coton, divers à ordre

N. ORLEANS, ST. LOUIS & CHICAGO R R —divers à ordre

LISTE DE NAVIRES

En partance pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

Steamship Knickerbocker, Kemble, ...parti 19 fév
Steamship Brashear, Forbes ...parti 19 fév
Goelette May Lord Smith, ...expéd 7 fév

PORTLAND Me

Barque New England, Hallett ...expéd 1 fév

LIVERPOOL

Steamship Fire Queen, Matthews ...parti 5 fév
Barque Enrique, Payson ...parti 7 fév
Navire Baden, Doane ...expédié 3 fév
Navire A F Stoneman, Cain ...expé 27 jan
Navire Carondelet, Stetson ...parti 30 jan
Navire Western Empire, Grozier ...parti 27 jan
Navire Lawrence Brown, Williams ...expé 27 jan
Navire Thorndean, Harvey ...parti 11 jan
Navire St-Patrick, Stirrat ...parti 11 jan
Navire Hampton Court, Volk ...parti 5 jan
Navire Linda, —— ...parti 31 déc
Navire Her Majesty, Leahy ...parti 28 déc
Navire Virginia, Barker ...parti 25 jan
Navire Preston, North ...parti 25 jan
Navire Nonantum, Foster ...parti 20 déc
Navire Record, Dalzell ...parti 13 déc
Navire L L Sturgess, Linnekin ...parti 14 jan
Navire Lillie Soulard, Goudy ...parti 15 jan
Navire Joseph Fish, Hogdman ...parti 17 jan
Navire Norris, Bristow ...parti 22 jan
Navire Albertine, Brown ...parti 17 déc
Navire Viola, Smith ...parti 18 déc
Barque Juno Lowe, Loway ...partie 28 déc
Barque Erato, Thios ...partie 6 jan
Barque Fleetwing, Smith ...partie 11 jan
Barque Lino, Bussabich ...partie 11 jan
Barque Leamington, Orkney ...partie 14 jan
Barque Maury, Christensen ...parti 17 jan
Barque Ignazio, Simeria ...en charge 16 jan
Navire Lord Clarendon, Marshall ...parti 15 jan
Barque Agnes, Foss ...parti 21 déc
Barque Otto & Antonie, Gundersen ...partie 14 jan

LONDRES.

Navire Lady Palmerston, Mills ...partie 16 jan
Navire Advance, Rodgers ...parti 3 déc

BRISTOL ANG.

Barque Aino, Tugman ...partie 6 déc
Navire Amicitia, Bremer ...parti 31 déc

FALMOUTH

Navire Susan L Campbell ...parti 31 jan

GREENOCK

Navire Pocahontas, Boag ...parti 11 déc

HAVRE.

Navire Scioto, Mitchell ...expédié 7 fév
Navire Reunion, Ducker ...parti 1 fév
Navire Nunquam Dormio, Cousins ...parti 24 jan
Navire Scotia, Hines ...parti 21 jan
Navire Arcturus, Costello ...parti 25 jan
Navire Saranak, Wood ...parti 24 jan
Navire Crescent City, Delano ...parti 25 jan
Navire Nabau, Walker ...parti 26 jan
Navire Emma, Veron ...parti 18 jan
Navire Kentuckian, Dunbar ...parti 15 jan
Navire Screamer, Austin ...parti 14 jan
Navire Vigilate, Fulton ...parti 16 jan
Barque Protector, Gundersen ...partie 24 nov
Barque Yarmouth, Raymond ...partie 27 jan
Barque Almira Robinson, Tarbox ...partie 21 jan
Barque Gem, Morema ...partie 21 jan
Barque Elias, Cosulich ...partie 15 jan

BORDEAUX.

Barque Alphonse et Marie, ...partie 24 jan

ROUEN

Brick Waverly, Perry ...parti 22 jan

BREME.

Barque Harzburg, Hashagen ...partie 5 jan

ANVERS

Navire Wyoming, Slater ...parti 21 jan
Barque Bayrut ...partie 11 jan

CLYDE

Navire Jasper, Thomson ...parti 8 jan

DEAL

Barque Hans Thill ...partie 16 jan
Barque M S Peterson, Rostrup ...partie 26 déc

GRIMSBY

Barque Fannie J McLelland, McLelland ...partie 18 déc
Navire Kate Davenport, Mallett ...parti 17 jan
Barque Lorton Vale, Beamer ...partie 25 déc

GRAVESEND

Navire Lady Palmerston, Mills ...parti 16 jan

GALWAY

Barque Charnhohn, Wheatston ...partie 8 jan

DUBLIN.

Navire Sarah, Saunders ...parti 13 jan
Navire Stanley, Furet ...parti 13 jan
Barque Tillid, Frederickson ...partie 3 déc

GLASCOW.

Barque Geo W Jones, Porter ...partie 7 jan

IPSWICH

Barque Holtingen, Evensen ...partie 18 déc

ANDROSSAN

Barque Formosa, Forbes ...partie 8 jan

PALERME

Barque Prudente, Cravono ...partie 8 jan
Barque Emma, Constanzo ...partie 13 jan

LEGHORN

Barque Fede Esperanza ...partie 1 fév

GENES

Barque Arturo, Speich ...partie 28 jan
Barque Alfa, Matatesto ...partie 23 jan
Barque Artaro ...partie 27 jan
Barque Domenico Lazaro ...partie 7 janv
Barque Asia, Stromberg ...expédiée 29 déc

ABERDEEN

Barque Vienna ...partie 24 nov
Navire Mathias, Hawson ...parti 21 jan

MALAGA

Barque Tigre, Cesulick ...partie 28 jan
Barque Catharina, Rasmussen ...partie 16 jan

MESSINE

Barque Luigi, Monasten ...partie 1 jan
Barque F Pirandello, Todaro ...en charge 9 jan

CETTE

Brick Atlas, Gerolimich ...parti 27 déc

TRIESTE

Barque P Brodsdorf, Terkelson ...partie 21 déc

TEXEL

Barque Harriet Hickman, Smith ...partie 1 fév

RIO DE JANEIRO

Navire Birdston, Hunter ...parti 13 jan
Barque Flora Goodale, Goodale ...partie 14 jan

ANNONCES PARISIENNES, Publiées par M. H. GAILLARDET, 8, PASSAGE SAULNIER, PARIS.

[M. HENRI GAILLARDET, 8 Passage Saulnier, à Paris, est seul fermier des annonces parisiennes.

C'est à M. H. GAILLARDET, par conséquent, que doivent s'adresser MM. les annonceurs, notamment pour les spécialités de Pharmacie, Droguerie, Parfumerie, Nouveautés, Articles de Paris, &c.

Aucune annonce rentrant directement ou indirectement dans ces diverses catégories ne pourr s'être acceptée par nous en dehors de M. H. GAILLARDET.]

PILULES DEHAUT

Les substances végétales que renferment ces pilules, combinées d'après la nouvelle méthode dépurative de M. DEHAUT, pour être prises et digérées en même temps que les meilleurs aliments et les boissons les plus fortifiantes, ce qui permet à chacun de choisir, pour se purger, le repas et l'heure qui lui conviennent le mieux pour être pas gêné dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages précieux, constatés en France depuis 25 ans, ont rendu les Pilules Dehaut d'un usage populaire.—Ces pilules sont souveraines pour combattre la constipation et tous les maux qui en dépendent.—Comme simple purgation, elles sont préférables aux autres médecines, parce qu'on n'est jamais au tisane, ni diète, ni repos. Au besoin, les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût. C'est un purgatif agréable offre surtout des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que: asthme, catharre, dartres, douleurs, gastrite, engorgements, migraine, scrofules, &c., &c., &c., parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de le supporter sans fatigue, pendant tout le temps nécessaire à la guérison. (Voir la Brochure qui se donne gratuitement.) Boîtes de 2 fr. 50 c. et de 5 fr. à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien et médecin, rue du Faubourg St. Denis, No 147.

A NEW-YORK, chez MM. JOHN MILHAU, Broadway, et Fougera Frères, pharmaciens.

Des DÉPOTS de nos PILULES sont établis pour la VENTE en GROS et DEMI-GROS, chez M. DUCONGE, droguiste, M. MAUNSELL & Co., No 21 rue de Chartres, SCHWAB, pharmacien, rue de Chartres et pour le DÉTAIL dans les principales pharmacies de la Nouvelle-Orléans.

VELOUTINE CH. FAY, 9, Rue de la Paix.

POUDRE DE TOILETTE ADHERENTE ET INVISIBLE

Remplaçant les Poudres de Riz et les Fards avec avantage

Une légère application suffit pour donner à la peau la fraîcheur et le velouté de la jeunesse.

5 Francs Boîte complète avec houppe.

Nouvelle-Orléans—M. DUCONGÉ, et dans toutes les Parfumeries.

Nouvelle-Orléans: Ducongé, Monteuse & Cie.

VERITABLE BÉNÉDICTINE

LIQUEUR DE L'ABBAYE DE FECAMP

Cette célèbre liqueur, si appréciée du public qu'elle figure aujourd'hui sur toutes les bonnes tables, au restaurant comme au dîner de famille, dans les plus grands hôtels comme dans les salons princiers, est l'objet d'imitations nombreuses dont la plupart sont de provenance étrangère.

Afin de mettre les consommateurs soucieux de boire qu'un produit pur, exquis essentiellement hygiénique, en garde contre ces contrefaçons détestables au goût et nuisibles à la santé, nous donnons ci-contre le modèle exact de la bouteille recouverte des sceaux et étiquettes de la véritable liqueur Bénédictine, qui doit porter sur l'étiquette du bas la signature du Directeur-Général.

A. LEGRAND Ainé

Entrepôt général à Fécamp (France).

AVIS IMPORTANT: Se défier des contrefaçons. Exiger toujours notre étiquette et marque de fabrique.

Nouvelle-Orléans: s'adresser pour les demandes à MM. MONTEUSE ET Cie, CARROUCHÉ, Drogues et V. HEBERT, Négociant.

HUILE DE FOIE FRAIS DE DE MORUE HOGG

Contre les maladies de poitrine, affections scrofuleuses, toux chronique, rhumatismes, maigreur des enfants, tumeurs glandulaires, dartres, fleurs blanches, affaiblissement général, etc.

Douce et facile à prendre. — Se défier des contrefaçons. —Exiger la marque de fabrique ci-contre, recouvrant la capsule de chaque flacon de forme triangulaire, ainsi que la signature Hogg et Cie, qui doit se trouver sur chaque étiquette.

Vente en gros à Paris, pharmacie Hogg, 2, rue de Castiglione.

Dépôts: A la Nouvelle-Orléans, MM. Ducongé, droguiste, L. Carrouché, A New-York, MM. John Milhau et dans les principales Pharmacies.

SIROP DELABARRE DIT DE DENTITION

Le fl. 3.50 — Il y a des contrefaçons — Exiger la signature.

A l'aide de ce *dentifrice bien connu*, employé en simples frictions sur les gencives DES ENFANTS qui font des dents, la sortie des dents s'effectue sans crises.

GUÉRISON DES DENTS CARIÉES

TRAITEMENT du Dr DELABARRE.

Par le Ciment de gutta-percha, on plombe soi-même ses dents cariées.

Par la Liqueur chlorophénique, on arrête instantanément les maux de dents.

Par la Mixture dessicative, on arrête la carie avant le plombage.

Notice explicative envoyée fco. PARIS: DEPOT CENTRAL, 4, rue Martre

Nouvelle-Orléans, MONTEUSE et Cie, — CARROUCHÉ, — HART et Cie, droguistes.

VICHY

Administration: Paris, 22, boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Sources. Elles sont d'un goût agréable et d'un effet certain contre les aigreurs et digestions difficiles.

SELS DE VICHY POUR BAINS. Un Rouleau pour un Bain, pour les personnes ne pouvant se rendre à Vichy.

Pour éviter les contrefaçons exiger sur tous les Produits la marque du CONTROLE DE L'ETAT FRANÇAIS

Les médecines-dessus se trouvent chez MM. FREDERICKSON ET HART; chez MM. MONTEUSE & Co et MM. ERULATOUR et BRONGÉ.

MALADIES DE POITRINE

NOUVEAU TRAITEMENT PAR L'Elixir Alimentaire de Ducro A LA VIANDE CRUE

Préconisé par les sommités médicales de Paris.

GUERISON RADICALE et dans les cas désespérés,

SOULAGEMENT MANIFESTE.

Goût agréable; supériorité incontestable sur l'huile de foie de morue, les hypophosphites et autres préparations.

Cet ELIXIR, dont la base est le SUC DE VIANDE et l'ALCOOL, est aussi l'un des PUISSANTS FORTIFIANTS pour les convalescents, les personnes faibles, les femmes chlorotiques, les vieillards débilités, etc., etc.

DEPOTS, à la Nouvelle-Orléans, chez MM. WHEELOCK, FINLAY & Co 35, Magazine Street, NEW ORLEANS

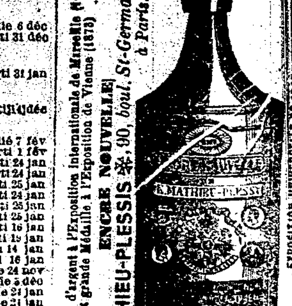

TAMAR INDIEN

Fruit laxatif rafraîchissant

c. CONSTIPATION

Hémorrhoides, Migraine. — Paris, GRILLON, ph., 28, r. de Grammont. — N.-Orl. MM. Ducongé, Monteuse et Cie.

DÉJEUNER DES ENFANTS

Pour fortifier les enfants et les personnes faibles de la poitrine, de l'estomac, atteintes de chlorose ou d'anémie, le meilleur et le plus agréable déjeuner est le RACAHOUT DES ARABES de DELANGRENIER de Paris.

DÉPOTS: A la *Nouvelle-Orléans*, chez MM. Ducongé, Monteuse, et Morrison et Cie.

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS.

11 Rue Saint Louis, de 11 heures à 1 heures.

Toute pièce destinée à recevoir la signature du Consul doit être déposée 24 heures d'avance.

Les droits de chancellerie sont payables (en greenbacks) au moment où l'on dépose les pièces.

Conformément à l'Art. 36 de la Loi du 27 Juillet 1872, sur le Recrutement de l'Armée, le Consul invite les Français âgés de 20 à 40 ans, à se faire inscrire au Consulat. Ceux qui ne le sont pas sont considérés comme insoumis, et les complices (parents, femmes, patrons, &c.)

Les Français ne résidant pas en Louisiane, peuvent se faire inscrire dans les Agences consulaires près desquelles ils demeurent.

Il invite aussi les familles ou les amis des Français qui viendront à décéder dans l'arrondissement consulaire de la Nouvelle-Orléans (Louisiane, Mississippi, Floride, Arkansas, Alabama, Missouri et Texas,) à donner avis du décès au Consulat.

Des informations sont demandées sur les personnes suivantes:

ADNOT, (Jules)—ALHINE, (Pierre)—ARNOULT, (François)—BLANJON, (Bertrand)—DIONDO, (Germain)—CAPUS, (Henri)—COUME, (Jean Marie)—DAZET, (Philippe)—DESMONTS, (Anatole)—GAYOUX, (Victor)—HUET—JAMET, (Jean)—J. BLAN, (Pierre)—LAIGNIER, (Charles)—MASSET, (Jules)—MELIS—MENISSIER, (Elphège Léonard)—MILLER—MIRAILLAT, (Joseph)—OUVRET, (Bernard)—PASSETTE, (Antoine)—PIERRE, (Antoine)—POUJADE, (Henri)—REID, (Julian)—REYDET, (Alexis)—RIVOIRE, (Jules)—ROCHELLE, (Jean Marie Victor)—SABBAT, (Mme Vve)—SHILTZ, (Joseph).

Ce 12 Janvier 1876.

Le Consul gérant,

VICOMTE PAUL D'ABZAC